

Des confidences de sacristie

Volume 10, numéro 3, février 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11048ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(2005). Des confidences de sacristie. *Histoire Québec*, 10(3), 37–38.

Des confidences de sacristie

On peut trouver dans les livres de comptes de nos fabriques diverses informations sur le coût des travaux d'entretien ou de rénovation apportés à l'église, à son mobilier ou aux édifices annexes. Toutes les paroisses possèdent de tels livres. Les deux courts sujets qui suivent sont tirés d'archives bien réelles. Dans le premier cas («Pour avoir varloqué le derrière de Saint-Louis»), les informations viennent d'une paroisse de Bretagne : c'est une facture détaillée, présentée en mars 1841 par un «peintre, sculpteur et décorateur». Ce document, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, a été reproduit dans la revue La Vigilante, publication de la Société d'histoire du Haut Richelieu, en mars 1995.

Dans le deuxième cas, il s'agit d'un document («Un curé découragé») que j'ai moi-même transcrit à partir des archives de la paroisse d'Écoyeux, en Charente-Maritime, d'où sont originaires d'ailleurs quelques familles québécoises. Ce document tristement révélateur rend compte de l'état pitoyable des biens de la fabrique au moment de l'arrivée d'un nouveau curé. Il a été rédigé le 7 avril 1881 par l'abbé Braud. G.B.

Pour avoir varloqué le derrière de Saint-Louis

La facture: «Pour avoir descendu le grand Bon Dieu de dessus le maître-autel, l'avoir lavé et nettoyé (14 francs); pour avoir fait un nouveau râtelier pour St-Louis et l'avoir lavé par devant et par derrière (3 francs); pour avoir mis un nouveau bras à St-Étienne, lui avoir blanchi le nez et fourni une calotte pour cacher le trou qu'il avait sur la tête (3 francs); pour avoir corrigé le Pater Noster et lui avoir fait et fourni une main, un bras, deux pieds et avoir peint et nettoyé toutes les figures (18 francs)...

«Pour avoir peint et nettoyé St-Jean-Baptiste et son mouton et lui avoir placé une corne sur le côté gauche (5 francs); pour avoir lavé la Ste-Vierge et lui avoir refait un enfant Jésus et un bras gauche (24 francs); pour avoir remis au St-Esprit une queue neuve et avoir refait un nouveau chapeau à St-Joseph (4 francs); pour avoir fourni les cordes pour pendre les Saints Anges au-dessus de l'autel (5 francs); pour avoir ôté les vieux yeux des douze apôtres et les avoir remplacés par des neufs (6 francs); pour avoir peint une ceinture, mis un bras et une trompette à l'ange qui est au-dessus de la chaire (7 francs)...



ÉCOYEUX, une église du XII^e siècle.

Photo : Gilles Boileau.

«Pour avoir lavé et nettoyé St-Isidore, Ste-Barbe, St-Nicolas et Ste-Cécile avec son violon et leur avoir fourni tout ce qui leur manquait (20 francs); pour avoir fait un diable tout neuf, l'avoir placé sous les pieds de l'archange St-Michel et les avoir peints tous les deux (45 francs); pour avoir détruit la grande fleur de lys, pour avoir varloqué le

derrière de St-Louis et de Charlemagne qui ne voulaient pas entrer dans leurs niches, les avoir peints et décorés tous les deux (45 francs)...

Un curé découragé

«En prenant possession de la paroisse St-Vivien d'Écoyeux, le 29 mars 1871, je fus péniblement impressionné par le misérable état dans lequel se trouvaient l'église, la sacristie, le presbytère.

«Depuis nombre d'années, la couverture de l'église avait été négligée, de sorte qu'on pouvait compter au-dessus du plafond de la nef et partout une multitude de gouttières qui en ébranlaient la solidité. La toiture du cloître se trouvait à son tour dans les plus tristes conditions; les eaux pluviales ruisselaient sur les dalles du chœur et entretenaient dans l'intérieur de l'église une humidité désolante. Les cinq fenêtres de l'abside, aux trois quarts fermées, par un briquage économique, ne donnaient qu'une clarté insuffisante.

«Les autres verrières dans le chœur et la nef, à demi-brisées, faisaient pénétrer librement de dehors vent et pluie. Le dallage du sanctuaire, le marchepied de l'autel, les portes du clocher et de la sacristie, la balustrade du chœur, les quinze bancs qui meublaient la nef, tout cela était dans le plus misérable état qu'on puisse imaginer. Ajoutons au tableau, comme complément, des murs salpêtrés d'humidité, des chapiteaux mutilés, des bases de colonnes brisées.

«La sacristie était à l'avenant. Qu'on se figure une toute petite pièce mal éclairée, où l'on avait accès, de l'église comme du dehors, par des portes fort étroites, aux lames disjointes. Le mobilier consistait en une très vieille commode en chêne, servant de vestiaire, et une petite armoire de peuplier, l'une et l'autre de couleur primitive.

«Les trois tiroirs de la dite commode contenaient: celui d'en haut, six ou sept mauvais ornements pliés en trois; celui du milieu, les cierges provenant des sépultures; et celui d'en bas, deux méchants draps mortuaires. La petite armoire de peuplier renfermait l'unique chape blanche pour les bénédictions du St-Sacrement, dans un état de lacération difficile à dépeindre; quelques

vieilles fleurs artificielles en plumes de volailles, et un tout petit paquet de linges d'autel grossier et piqué en grande partie.

«Les 80 francs portés chaque année au budget municipal pour le rachat des droits de la Fabrique aux sépultures joints au modique revenu des bancs et des chaises suffisaient à peine pour former les honoraires du chantre et du sacristain, couvrir les frais de blanchissage, d'entretien de la lampe...

«Si nous passons de l'église au presbytère, nous trouvons le même spectacle de délabrement. La porte d'entrée du vestibule et celle qui fait face à l'allée étaient depuis bien des années déjà bonnes à remplacer. Les deux fenêtres du salon tombaient de vétusté. Le plancher de la chambre du nord, au premier, menaçait de se briser sous les pieds.

«La porte de la chambre de compagnie, à l'est, et celle de la chambre placée au-dessus du salon, étaient dans le plus misérable état. L'escalier en pierre, rongé par le temps, était devenu dangereux et le vestibule lui-même, avec son carrelage usé, ses murailles décrépites, son plafond en planches vermoulues, ressemblait à l'entrée d'une étable plutôt qu'à toute autre chose. L'escalier coupé par le milieu permettait l'accès de la cave au moyen d'une porte du plus hideux aspect.

«À l'extérieur, les murs de clôture, du levant et du couchant, à moitié ruinés, étaient remplis de ronces et d'orties. Une énorme muraille de trois mètres d'élévation, elle aussi toute délabrée, divisait le jardin d'avec la prairie, et tout près de la porte du vestibule se trouvait un puits de construction grossière qui gênait sérieusement pour la circulation.

«Voilà le tableau peu flatteur sans doute, mais très réel, de l'état des lieux lors de mon arrivée à Écoyeux. Inutile d'ajouter que le spirituel était, hélas! à l'avenant.

«Seules, hélas! les âmes, plus dures et plus insensibles que la pierre, ont voulu persister, malgré tous mes efforts, dans leur état de langueur spirituelle. Le peu de biens que j'ai trouvé en arrivant ici, je l'ai conservé, mais je suis contraint

d'avouer, à ma confusion, que les progrès ont été peu sensibles. La bonne intelligence qu'il m'a été donné toujours d'entretenir avec mes paroissiens, m'avait fait espé-

rer un meilleur résultat. Cet avantage est réservé sans doute à mes successeurs. Fiat voluntas Dei!»

DILIGENCES ENTRE QUÉBEC ET MONTREAL

Les soussignés voulant procurer aux voyageurs entre Québec et Montréal une diligence particulière où ils puissent rencontrer tous les avantages et toutes les commodités à désirer, et voulant obvier aux inconvénients, ont établi sur un pied nouveau une ligne de

VOITURES VERTES

neuves, bourrées et arrangées de la meilleure manière; ils auront tout le long de la route, à chaque poste, les meilleurs postillons et les meilleurs chevaux, choisis par eux-mêmes avec des charretiers entendus, de Montréal et de Québec. Ces précautions devront donner l'avantage à cette ligne sur celles qui n'auraient pas partout des personnes habituées et intéressées à bien remplir leur devoir. Ils auront des voitures de relais à tous les postes, couvertes, grandes et petites pour extra, au plus court avis.

Les maisons bien connues où la diligence arrêtera, et qu'il n'est pas nécessaire de nommer, donneront une pleine satisfaction. La diligence marchera aussitôt la navigation fermée. S'il en est besoin, on fournira des voitures d'été en attendant la neige, ainsi que le printemps prochain. Elle partira de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, respectivement, à six heures du matin.

TOUS LES JOURS

Elle arrivera également tous les soirs à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières de chaque côté. Nous transporterons des paquets dans les dites diligences.

L'agent aux Trois-Rivières sera M. Gagnon, qui se tiendra régulièrement à l'hôtel de M. Ostrom. M. Harnois, à Berthier, veillera aussi à la régularité de la ligne, ainsi qu'à Deschambault, M. Marcotte, l'un des soussignés.

Le public décidera lui-même bientôt sans avoir besoin d'autres détails, quelle ligne mérite le mieux son encouragement.

- Passage: 30s.

MICHEL GAUVIN, Québec
JULIEN PERRAULT, fils, Montréal
TIMOTHÉE MARCOTTE, Deschambault

Québec, 28 novembre 1836.
(Le Canadien)